



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

BUDGET 2016 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE : UN BUDGET QUI NOUS PERMET DE REGARDER VERS L'AVANT

Ville-Marie, le 26 novembre 2015 – Alors que l'exercice budgétaire 2015 a été marqué par l'incertitude et le climat d'austérité qui régnait, la MRC de Témiscamingue est heureuse de présenter un budget 2016 réaliste, qui tient compte des décisions et orientations que le conseil des maires s'est données, à la fin de l'année 2014 et tout au long de l'année 2015.

Budget 2016 – Les grandes lignes

Malgré le fait que la MRC de Témiscamingue a été, et continue d'être, constamment interpellée pour pallier au désengagement de l'État à plusieurs niveaux, avec le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, la MRC présente un budget global à la baisse comparativement à 2015, soit une diminution de près de 2 %. Le budget adopté par le conseil des maires est de 7 004 496 \$, comparativement à 7 144 668 \$ pour 2015. Les dépenses se répartissent ainsi : 40 % pour la gestion des matières résiduelles, 27 % pour l'aménagement du territoire et le développement, 23 % pour l'administration générale et 10 % pour le développement économique.

Pour 2016, la MRC prévoit des revenus totalisant 7 305 406 \$, répartis ainsi ; 46 % provenant des quotes-parts des municipalités, 30 % des subventions gouvernementales et 24 % en revenus autonomes.

Quant aux quotes-parts, la MRC percevra auprès des municipalités une quote-part nette totale de 2 917 446 \$, en l'occurrence 1 763 567 \$, pour la gestion des matières résiduelles et 1 153 879 \$ pour l'administration, l'aménagement et le développement économique du territoire. En comparaison avec 2015, il s'agit d'une baisse significative de 5,48 %, alors que la quote-part totale s'élevait à 3 086 737 \$.

« Hier soir, nous avons présenté à nos élus un très bon budget. Il réussit à concilier les impératifs financiers des municipalités du Témiscamingue, avec les défis à relever de la MRC, afin qu'elle puisse continuer à assumer un leadership fort, pour une gestion responsable et équitable du budget, et ce, tout en assurant le développement et la prospérité de notre territoire. Nous effectuons, depuis maintes années, une gestion rigoureuse de nos finances. Cette gestion nous permet de se projeter dans l'avenir, tout en diminuant la quote-part globale de nos municipalités. », de mentionner le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Arnaud Warolin.

Faits saillants du budget 2016

Fonds de développement des territoires

En 2015, le gouvernement du Québec abolit le Pacte rural pour le remplacer par le Fonds de développement des territoires (FDT). Cette enveloppe est destinée au financement de toute mesure de développement local et régional, notamment la promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises et le soutien au développement rural. C'est dans cette optique que la MRC de Témiscamingue a conclu une entente avec la Société de développement du Témiscamingue (SDT), afin de lui confier la responsabilité au niveau de l'accompagnement des entrepreneurs sur le territoire et la gestion du Fonds local d'investissement (FLI). Une somme de 250 000 \$ est prévue pour réaliser ce mandat. L'embauche d'un chargé de projet économique en cours d'année est également prévue dans le budget du FDT. Le nouveau Comité économique de la MRC sera responsable de déterminer le profil recherché et les priorités d'action de cette nouvelle ressource.

Également, la MRC prévoit le maintien d'un agent de développement culturel et d'un agent de développement agricole pour l'année 2016. Quant à l'agent de développement pour le soutien aux municipalités dévitalisées, poste présentement vacant, une partie des sommes iront directement au Comité de diversification l'Est de témiscamien, afin de les aider à poursuivre leurs actions.

« L'abolition du CLD obligea la MRC de Témiscamingue à définir de nouvelles modalités pour l'accompagnement aux entrepreneurs du territoire et la gestion du FLI. En ce sens, je suis très satisfait que, suite à une négociation entre les deux organisations, la MRC délègue une partie de ses responsabilités en développement économique à la SDT. C'est l'esprit de collaboration que nous voulons perpétuer, tout au cours de l'année 2016. Qui plus est, je suis heureux de la confirmation dans leurs tâches de nos agentes de développement culturel et agricole. C'est une reconnaissance sans équivoque que ces ressources sont essentielles, pour répondre aux besoins de ces secteurs et qu'elles ont un impact positif, au niveau de la mobilisation des acteurs et du développement de projets. », de mentionner M. Warolin.

Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles (GMR) demeure le poste budgétaire le plus important pour la MRC de Témiscamingue, représentant 40 % de son budget total. Au niveau des prévisions budgétaires, le budget GMR s'établit à 2 969 419 \$, une baisse de 81 852 \$ comparativement à l'an dernier. Au niveau des quotes-parts pour les municipalités, une baisse significative est constatée puisque celle-ci s'établit à 1 763 567 \$, comparativement à 2 048 666 \$ en 2015. Cette baisse de 14 % s'explique principalement par une hausse des compensations à recevoir, pour la gestion de nos matières résiduelles.

« Bien qu'il faut redoubler d'ardeur pour sensibiliser la population sur l'importance de bien faire le tri de leurs matières résiduelles, le budget nous confirme que nous devons poursuivre nos efforts collectifs. Notre principale priorité en 2016, demeure la réalisation de la phase 3 de notre Centre de valorisation des matières résiduelles, soit le traitement, au Témiscamingue, de nos déchets ultimes, qui pourrait, selon nos prévisions, nous faire réaliser des économies substantielles au niveau des matières résiduelles. », d'affirmer M. Warolin, dans son discours sur le budget.

Théâtre du Rift

L'année 2016 coïncide avec la fin de l'entente conclue avec le Rift, entente qui s'échelonnait sur deux ans, soit 2014 et 2015. Elle prévoyait une contribution de l'ensemble des municipalités du Témiscamingue, à l'exception des municipalités du secteur Sud qui, pour leur part, supportent déjà leurs infrastructures culturelles au Centre à Témiscaming. Puisque la MRC ne détient pas la compétence au niveau de la gestion et des opérations du Rift, la contribution des municipalités s'effectue sur une base volontaire. En 2014 et 2015, 19 municipalités sur 20 ont contribué à l'entente avec le Rift, pour un montant global de 59 621 \$.

Pour 2016, la MRC de Témiscamingue prévoit conclure une nouvelle entente avec le Rift, incluant 16 municipalités sur 20 ainsi que le TNO Laniel, qui a manifesté son intention de supporter le Rift en 2016. L'aide globale prévue est chiffrée à 50 922 \$.

« Je suis très heureux que nous puissions renouveler, sur une base annuelle, notre entente avec le Rift. Bien que le montant global soit réduit, la vaste majorité des municipalités du Témiscamingue considèrent leur contribution comme essentielle au maintien des services et de la qualité de vie au Témiscamingue. Pour moi, cette entente avec le Rift est une belle réussite au niveau de la mise en commun de nos ressources, pour le maintien de nos infrastructures à portée collective. », de déclarer le préfet Warolin.

Orientations pour l'année 2016

Au cours de la prochaine année, la MRC de Témiscamingue prévoit travailler sur ses stratégies de communication et multiplier ses efforts ainsi que ses partenariats, afin de faire avancer et ultimement conclure certaines actions et priorités qu'elle s'est données, au cours des dernières années. Parmi celles-ci, notons :

- La phase 3 du Centre de valorisation des matières résiduelles ;
- Les projets de développement hydro-électriques ;
- Le développement du parc national d'Opémican ;
- Le maintien et la consolidation des relations avec les Premières nations ;
- Le développement économique et la prospérité du territoire.

« Je conclus mon discours en me disant très fier de ce projet de budget pour l'année 2016. Nous proposons un budget rigoureux, axé sur le développement et la consolidation de nos acquis. Notre analyse démontre que le fardeau fiscal, au niveau des coûts associés à la MRC, auprès de nos municipalités locales, diminue alors que le coût par 100 \$ d'évaluation passe de 0,257 \$ à 0,213 \$. Au niveau de la population, nous passons de 196,75 \$ / habitant à 188,97 \$ / habitant. Ce sont ces éléments qui me rendent fier de ce budget, puisque nous limitons et même diminuons les coûts associés à notre organisation, tout en se donnant les outils pour, en bout de ligne, développer et assurer la prospérité et le bonheur de vivre au Témiscamingue. », conclut M. Arnaud Warolin.

- 30 -

Source :

Tomy Boucher
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 234
tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca